



Programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie (PASJA)

Contrat de subvention ENI/2016/346-216



Mis en œuvre par  EXPERTISE
FRANCE
GROUPE AFD

Termes de référence Expertise court-terme

Version : 17/01/2022

Expertise transverse

Communication et visibilité du PASJA

1. Contexte et justification du besoin

S'inscrivant dans le cadre du processus de réforme du système judiciaire algérien engagé depuis une quinzaine d'années, le programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie financé par l'Union européenne, vise à contribuer à consolider l'État de droit et garantir une justice de qualité pour tous les citoyens, femmes et hommes. Les interventions qui contribueront à l'atteinte de cet objectif global seront organisées autour de trois objectifs spécifiques, qui constituent un ensemble stratégique et cohérent par rapport au Plan d'Action du Gouvernement, ainsi que par rapport aux objectifs de l'Union Européenne.

Ces objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1/ Renforcer l'indépendance de la justice : développer l'autonomie opérationnelle de la magistrature et moderniser le fonctionnement des juridictions
- 2/ Développer l'accès au droit et à la justice : créer un ensemble de services publics opérationnels et à la portée de tout justiciable sur l'ensemble du territoire, en particulier les femmes, les groupes vulnérables (et mineurs) et les victimes des infractions pénales
- 3/ Professionnaliser les acteurs de la justice : renforcer le management des établissements de formation et des ressources humaines au sein du Ministère de la Justice, renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Suite à la signature d'un avenant à la Convention de financement, le programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie (PASJA) a été prolongé jusqu'au 18 octobre 2022. Par conséquent, une nouvelle série d'activités va être mise en œuvre afin de répondre aux objectifs précités.

C'est dans ce cadre qu'Expertise France se propose de recruter **un/e expert/e national/e court-terme en communication** qui aura pour mission d'optimiser la visibilité du programme, en utilisant pleinement les outils de communication disponibles pour assurer cette visibilité. Pour se faire, il/elle devra réaliser du contenu pour ces outils et supports de communication, et éditer ce contenu selon le support.

L'expert/e travaillera sous la supervision directe de la coordinatrice PASJA, et en étroite collaboration avec le service communication de la Délégation européenne. Les livrables, produits/rédigés en premier lieu en langue française, devront être validés par la coordinatrice et l'UE.

2. Objectif(s) de la mission

Les objectifs de la mission sont :

- Après avoir identifié et listé tous les moyens de communication existant pour la diffusion de l'information et la promotion des activités du PASJA, établir un plan de communication basé sur le calendrier de programmation des activités – Max 2 pages (Estimation 1 h/j)
- Assurer l'édition régulière du contenu du site web du PASJA : <https://www.pasja.dz/>
- Rédiger des articles/communiqués de presse en français (et en arabe sur demande de la coordinatrice) et s'assurer de leur large diffusion (site web PASJA et autres ; médias...). Ces contenus pourront traiter du PASJA dans sa globalité ou d'activités spécifiques.
- Au besoin, appuyer la conception et la mise en œuvre de nouveaux outils et supports de communication, y compris de courtes vidéos.

- Assurer une revue de presse/web régulière de tous les contenus publiés sur le programme.

3. **Public-cible**

Magistrature ; auditeurs de justice ; justiciables.

4. **Livrables**

- Un plan de communication
- Articles/communiqués de presse/tout autre contenu ou outil pour assurer la visibilité
- Un rapport mensuel d'état des lieux d'exécution de la mission (1 page)

Le calendrier détaillé sera fixé avec la coordinatrice lors de la signature du contrat de prestation.

5. **Profil de l'expert**

Compétences : Parfaite maîtrise des langues française et arabe (écrit et oral) ; Excellente connaissance des défis de la communication institutionnelle et des exigences de communication et de visibilité de l'UE ; Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités liées à une stratégie de communication ; La maîtrise de rédaction de script pour des capsules vidéos sera un atout ; Qualités relationnelles ; Excellente capacité d'écoute et excellente aptitude à communiquer, oralement et à l'écrit.

Qualifications requises : Au moins une maîtrise en communication, journalisme, droit, lettres, sciences humaines ou sociales ou équivalent ; Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière de communication institutionnelle ; Une expérience professionnelle avec un projet européen sera un atout ; Parfaite connaissance des outils informatiques ; la connaissance des outils de production vidéo est un plus.

6. **Ressources et localisation**

1 ECT local : maximum de **40 h/j** à répartir en accord avec le plan de communication, de la date de signature du contrat d'expertise au 18 octobre 2022.

7. **Rémunération**

Selon les conditions du budget PASJA.

Candidature :

Envoyer CV, pièces justificatives du/des diplômes, et 3 exemples de production (article, site web, vidéo...) à laure.dezes@expertisefrance.fr en indiquant « PASJA – Candidat Exp. Communication » dans le titre du mail.

Date limite : jeudi 3 février 2022, 19h.